

67.000 ont reçu la nationalité d'un Etat membre de l'UE en 2010

Les Marocains champions de la naturalisation en Europe

Laila Zerrouk

lzerrouk@aujourd'hui.ma

Une fois de plus, les Marocains arrivent en tête des naturalisations en Europe. Selon les statistiques récentes de l'Eurostat, sur les 810.000 personnes ayant acquis la nationalité d'un Etat membre de l'UE en 2010, 67.000 étaient des citoyens marocains contre 59.000 en 2009, soit 7,1% de plus. Après les Marocains, les Turcs (49.900), les Equatoriens (45.200), les Indiens (34.700) et les Colombiens ont acquis le plus grand nombre de nationalités dans l'UE.

Le document de l'Office statistique de l'Union européenne précise également que les Marocains ont occupé la première place dans l'Hexagone avec 19% des octrois de nationalité française en 2010. Ils sont suivis par les Algériens avec un pourcentage de 15%. Il en va de même pour la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas. Dans ces pays, les Marocains sont les plus nombreux à avoir obtenu la nationalité belge (21,3%), italienne (17,2%) ou encore néerlandaise (22,1%). En revanche, en Espagne, ce sont les Equatoriens (34,8%) et les Colombiens (19,4%) qui ont été les plus naturalisés. Les Marocains n'arrivent qu'en troisième position avec 8,7%. Quant aux pays ayant octroyé le plus de nationalité, le Royaume-Uni est en pole position (195.000 personnes), suivi de la France (143.000 personnes), l'Espagne (124.000) et l'Allemagne (105.000). A eux seuls, ils ont représenté 70% de toutes les nationalités octroyées dans l'UE. A noter

que par rapport à 2009, le nombre d'acquisitions a augmenté de 4%. Une situation qui s'explique principalement par la hausse du nombre de nationalités octroyées par l'Espagne.

Le rapport Eurostat précise que les nouveaux citoyens de l'UE étaient principalement originaires d'Afrique (29% du nombre total de nationalités acquises), d'Asie (23%), de pays européens hors UE (19%), d'Amérique du Nord et du Sud (19%), d'autres États membres de l'UE (9%) et d'Océanie (1%).

Par rapport à la population totale de chaque État membre, les taux les plus élevés d'octrois de nationalité ont été constatés au Luxembourg (8,6 octrois de nationalité pour 1.000 habitants), en Suède (3,5), en Belgique (3,2) et au Royaume-Uni (3,1). Par ailleurs, le rapport ne manque pas de souligner que le nombre d'octrois de nationalité peut être mis en relation avec le nombre de résidents étrangers, c'est-à-dire de résidents non-ressortissants d'un État membre donné. Les taux les

plus élevés ont été enregistrés au Portugal (5,6 octrois de nationalité pour 100 résidents étrangers), en Pologne (5,0), en Suède (4,9), au Royaume-Uni (4,6) et à Malte (4,5). Les taux les plus bas ont été relevés en République tchèque (0,3), en Slovaquie (0,4) et en Lituanie (0,5). En moyenne, il y a eu 2,4 octrois de nationalité pour 100 résidents étrangers dans l'UE.

Les naturalisations sont en hausse d'année en année. Rappelons à ce sujet qu'en 2009, 776.000 personnes ont acquis la nationalité d'un Etat de l'UE contre 699.000 en 2008. ■

Les Marocains ont occupé la première place dans l'Hexagone avec 19% des octrois de nationalité française en 2010. Ils sont suivis par les Algériens avec un pourcentage de 15%.

